

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

10 June 1988

Doc. 5908

REPORT

on developments in European
scientific and technological co-operation :
the Eureka Initiative¹

(Rapporteurs : MM. BASSINET and LENZER)

I. Draft resolution

presented by the Committee on Science and Technology²

The Assembly,

1. Having regard to its Recommendation 1063 (1987), on the new framework for co-operation in research and technology established by the Single European Act;

2. Noting that the construction henceforth of a European technological community is open to the participation of all member countries of the Council of Europe: i. through the "COST" arrangements; ii. through bilateral framework agreements (for EFTA countries) with the European Communities; and iii. since 1985, through the Eureka Initiative for projects of market-oriented technological research and development;

3. Noting that the Eureka Initiative is designed to improve the industrial and technological competitiveness of European firms through arrangements for the support of projects which are originated within industry and of which the success may depend on the timely emergence of international norms and standards;

1. See Resolution 326 (1966) and Recommendation 1063 (1987).

2. a. Unanimously adopted by the committee on 2 June 1988.

Members of the committee: MM. Lenzer (*Chairman*), Aarts (*Alternate: Worrell*), Bassinet (*Vice-Chairmen*), Atasever, Aylward, De Beer, Blenk, Bohl, De Bondt (*Alternate: Biefnot*), F. Caccia, Carvalhas, Fischer, Fourré, Mrs Gjörv, MM. Glinavos, Holst, K. Johansson, O. Johansson, Karhan, Kessler, Klejdzinski, Lambie, Linster (*Alternate: Burger*), Martinez Cuadrado, Martino, Moreira, Mrs Morf, MM. Morris (*Alternate: Cox*), Natali, Mrs Pack, MM. Papadogonas, Pécriaux, Pettersson, Portelli, Robles Canibe, Lord Rodney.

N.B. The names of those who took part in the vote are printed in italics.

b. See Resolution 901 (Standing Committee, 30 June 1988).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

10 juin 1988

Doc. 5908

RAPPORT

sur l'évolution de la coopération scientifique
et technologique en Europe :
l'Initiative Eurêka¹

(Rapporteurs : MM. BASSINET et LENZER)

I. Projet de résolution

présenté par la commission de la science et de la technologie²

L'Assemblée,

1. Rappelant sa Recommandation 1063 (1987), sur le nouveau schéma institutionnel de la coopération en recherche et technologie établi par l'Acte unique européen;

2. Notant que le processus de construction d'une communauté technologique européenne est désormais ouvert à la participation de tous les pays membres du Conseil de l'Europe: i. à travers les dispositions «COST»; ii. à travers les accords-cadres bilatéraux (pour les pays de l'AELE) avec les Communautés européennes; et iii. depuis 1985, grâce à l'Initiative Eurêka pour des projets de recherche technologique et de développement axés directement vers la commercialisation;

3. Notant que l'Initiative Eurêka vise à améliorer la compétitivité industrielle et technologique des firmes européennes moyennant un dispositif de soutien à des projets conçus et lancés par l'industrie et dont le succès dépendra de la mise au point en temps utile de normes et de standards internationaux;

1. Voir Résolution 326 (1966) et Recommandation 1063 (1987).

2. a. Adopté à l'unanimité par la commission le 2 juin 1988.

Membres de la commission: MM. Lenzer (*Président*), Aarts (*Remplaçant: Worrell*), Bassinet (*Vice-Présidents*), Atasever, Aylward, De Beer, Blenk, Bohl, De Bondt (*Remplaçant: Biefnot*), F. Caccia, Carvalhas, Fischer, Fourré, M^{me} Gjörv, MM. Glinavos, Holst, K. Johansson, O. Johansson, Karhan, Kessler, Klejdzinski, Lambie, Linster (*Remplaçant: Burger*), Martinez Cuadrado, Martino, Moreira, M^{me} Morf, MM. Morris (*Remplaçant: Cox*), Natali, M^{me} Pack, MM. Papadogonas, Pécriaux, Pettersson, Portelli, Robles Canibe, Lord Rodney.

N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indiqués en italique.

b. Voir Résolution 901 (Commission Permanente, 30 juin 1988).

4. Considering that, in the process of building a European technological community, it is useful to maintain criteria for the support of Eureka projects which remain distinct from those on which support is given to projects of pre-competitive technological research and development (as within the "framework programme" of the European Communities),

5. Welcomes the progress made in developing and strengthening the Initiative at the 6th Eureka Ministerial Conference (Copenhagen, 15-16 June 1988) — the communiqué of which is given in the appendix;

6. Calls on the governments of member states of the Council of Europe to intensify and further concert their efforts in the negotiation of international norms and standards which will in the end determine the successful marketing of goods and services derived from Eureka projects.

Appendix

Communiqué of the 6th Eureka Ministerial Conference

Copenhagen, 15-16 June 1988

Ministers from 19 European countries and the Vice-President of the Commission of the European Communities met at the invitation of the Government of Denmark for the 6th Eureka Ministerial Conference in Copenhagen on 15 and 16 June 1988.

The main conclusions were:

— firms and research institutions in Western Europe have established a firm claim for Eureka to play a vital role in Europe's overall effort to master its own future;

— 54 new projects were announced with an estimated value of 360 million ECU, bringing the number of Eureka projects to 214, with a total estimated value of over 3 800 million ECU;

— support was expressed for the important work undertaken on project-related supportive measures which aim at facilitating the utilisation of the results of Eureka projects in industrial markets and public sectors;

— the Eureka Initiative will be strengthened so as to facilitate the emergence of projects and to sustain them on their road to success: guidelines for future work were agreed upon;

4. Considérant que dans le processus de construction d'une communauté technologique européenne, il est avantageux de maintenir des critères pour le soutien de projets Eurêka qui sont différents de ceux à partir desquels on soutient des projets de recherche technologique et de développement ayant un caractère précompétitif (comme ceux du «programme-cadre» des Communautés européennes),

5. Se félicite des progrès enregistrés dans le développement et le renforcement de l'Initiative au cours de la 6^e Conférence ministérielle d'Eurêka (Copenhague, 15-16 juin 1988) — dont le communiqué est en annexe;

6. Demande aux gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe d'accroître et de concerter davantage leurs efforts dans la négociation des normes et des standards internationaux qui détermineront ultérieurement la réussite commerciale des biens et des services provenant des projets Eurêka.

Annexe

Communiqué de la 6^e Conférence ministérielle d'Eurêka

Copenhague, les 15-16 juin 1988

Les ministres des 19 pays européens et le président adjoint de la Commission des Communautés européennes se sont réunis à l'invitation du Gouvernement du Danemark pour la 6^e Conférence ministérielle d'Eurêka à Copenhague les 15 et 16 juin 1988.

Les conclusions principales étaient les suivantes:

— les entreprises et les institutions de recherche de l'Europe occidentale ont fermement exprimé qu'Eurêka jouera un rôle principal dans l'effort global de l'Europe pour qu'elle maîtrise son propre avenir;

— 54 nouveaux projets ont été annoncés représentant une valeur estimée à 360 millions d'ECU, ce qui augmente le nombre de projets Eurêka à 214, représentant une valeur globale estimée à 3,8 milliards d'ECU;

— les travaux importants entrepris sur les mesures d'appui afférentes aux projets ont été soutenus. Elles visent à faciliter l'utilisation des résultats des projets Eurêka dans les marchés industriels et dans les secteurs publics;

— l'Initiative Eurêka sera renforcée afin de faciliter la création de projets et de les soutenir vers la réussite: un accord est intervenu sur les orientations pour les travaux futurs;

— co-operation between firms and research institutions in a cross-border setting should be intensified ;

— the Hanover Declaration of 1985 was reaffirmed and, as already foreseen therein, it was reaffirmed that the success of Eureka represents a practical contribution to the fulfilment of Europe's integrated market goals.

The conference was chaired by the Danish Minister for Education and Research, Mr Bertel Haarder. The Prime Minister of Denmark, Mr Poul Schlüter, delivered the opening address. The opening ceremony was attended by His Royal Highness the Crown Prince Regent.

Highlights of the conference

1. The ministers and the Vice-President of the Commission announced 54 new Eureka projects estimated at a total value of 360 million ECU and noted the five sub-projects of an already announced project listed in the annex.

The continuing flow of new projects, the progress being made on the 160 already existing projects and the increased participation by SMEs and research institutions demonstrate the growing importance European industry and research attach to Eureka.

More than 800 organisations are participating in the 160 projects announced by previous ministerial conferences, involving about 950 different collaborative linkages within Europe. Some 50% of the industrial participants are SMEs. Research institutions are participating in 39% and universities in 28% of the projects. Some patents have been applied for and were obtained. The growing number of related projects in specific areas of technology (for example, flexible manufacturing) was noted, as was the synergy such projects provide. In this context, further initiatives in the field of so-called "umbrella projects" were welcomed.

Three projects (FAMOS, HDTV and EUROTRAC) were described by the project participants to the conference of ministers.

2. The ministers and the Vice-President of the Commission have :

a. stressed the important role of supportive measures in achieving the objectives of Eureka ;

b. noted the work undertaken on project-related supportive measures in road transport, digital cartography, lasers, high definition television and for the COSINE project.

— la coopération dans un cadre transnational entre les entreprises et les institutions de recherche sera intensifiée ;

— la déclaration de principe, adoptée à Hanovre en 1985, a été réaffirmée et, comme déjà prévu dans celle-ci, il a été réaffirmé que le succès d'Eurêka représente une contribution pratique à la réalisation des objectifs du marché intégré en Europe.

La conférence a été présidée par le ministre de l'Education nationale et de la Recherche du Danemark, M. Bertel Haarder. Le président du Gouvernement danois, M. Poul Schlüter, a tenu le discours inaugural. Son Altesse Royale le prince héritier régent a assisté à la cérémonie d'inauguration.

Les points essentiels de la conférence

1. Les ministres et le président adjoint de la Commission ont annoncé 54 nouveaux projets Eurêka représentant une valeur globale estimée à 360 millions d'ECU et ils ont pris note des cinq sous-projets d'un projet déjà annoncé qui est inscrit à l'annexe.

Le flux continu de nouveaux projets, les progrès qui seront faits sur les 160 projets déjà en cours et la participation plus importante des PME et des institutions de recherche justifient l'importance accrue qu'attribuent l'industrie et la recherche européenne à Eurêka.

Plus de 800 organisations participent aux 160 projets annoncés par les conférences ministérielles précédentes et impliquent environ 950 liens différents de collaboration en Europe. Les PME représentent quelque 50 % des partenaires industriels. Les institutions de recherche et les universités participent respectivement à 39 % et à 28 % des projets. Quelques brevets ont été demandés et ils ont été obtenus. Le nombre croissant de projets apparentés dans les secteurs particuliers de la technologie (par exemple fabrication flexible) ainsi que la synergie que fournissent de tels projets ont été notés. Dans ce contexte, les initiatives supplémentaires dans le domaine desdits «projets parapluie» ont été accueillies.

Trois projets (FAMOS, TVHD et EUROTRAC) ont été décrits par les participants aux projets à la conférence ministérielle.

2. Les ministres et le président adjoint de la Commission ont :

a. souligné le rôle important des mesures d'appui dans la réalisation des objectifs d'Eurêka ;

b. noté les travaux entrepris sur les mesures d'appui dans les domaines des transports routiers, de la cartographie digitale, du laser, de la TVHD et de COSINE.

In the area of road transport, they endorsed the work on improving the coherence among the Eureka road transport projects and achieving improved co-ordination with the programmes and policies outside Eureka. They stressed the importance of further strengthening the existing synergy between the Eureka road transport projects and the R & D programmes of the European Communities and welcomed the suggestion of the incoming Austrian Chair to establish the adequate co-ordination structure.

In the area of digital cartography, they welcomed the progress made so far, notably through the "evaluation field test", which will serve as a European pilot project in which project participants as well as cartographic services have joined forces.

In the area of high power lasers, they noted the survey work that has been started, at national level and on an international scale, by project participants in safety regulations and standards with a view, notably, to the so-called preventive safety approach.

In the area of high definition television, they underlined the desirability of developing common standards and stressed the importance of the industry and governments concerned and the European Communities undertaking common promotional efforts. They also underlined the necessity to create the proper framework conditions for the implementation of HDTV as developed in the Eureka HDTV project, which aims to provide the television viewer with a higher level of excellence in picture quality.

They noted the significance of the COSINE project for improving the data networking of all collaborative R & D activities in Europe and for creating market opportunities for the information technology industry. They underlined the need for harmonised national and Community actions by all departments and organisations concerned with R & D and expressed support for steps to make the implementation of the COSINE project effective.

They concluded that further work on supportive measures should have top priority in the coming years.

In this context they noted the paper submitted by the Commission on supportive measures currently undertaken by the European Communities in the implementation of the European Communities internal market programme as well as in co-operation with the EFTA countries.

Dans le domaine des transports routiers, ils ont soutenu les travaux concernant l'amélioration de la cohérence parmi les projets Euréka des transports routiers et concernant la réalisation d'une meilleure coordination avec les programmes et les politiques à l'extérieur d'Euréka. Ils ont souligné l'importance de renforcer davantage la synergie existante entre les projets Euréka des transports routiers et les programmes communautaires de R & D. La proposition de la prochaine présidence autrichienne en vue d'établir une structure de coordination adéquate a été accueillie de manière positive.

Dans le domaine de la cartographie digitale, ils se sont félicités des progrès faits jusqu'à présent, notamment par l'intermédiaire d'un «test d'évaluation *in situ*» qui servira à un projet pilote européen dans lequel les participants aux projets ainsi que les services de cartographie se sont accordés de collaborer.

Dans le domaine du laser haute puissance, ils ont pris note des études, ayant été mises en route tant au niveau national qu'au niveau international par les participants aux projets, en matière des réglementations et normes de sécurité, notamment en prévision de ladite approche préventive de sécurité.

Dans le domaine de la télévision à haute définition, ils ont souligné l'avantage du développement des normes communes et insisté sur le fait qu'il est important que l'industrie, les gouvernements concernés et la Commission fassent un effort commun de promotion. Ils ont aussi souligné la nécessité de créer un cadre adéquat pour la mise en œuvre de la TVHD comme il a été développé dans le projet Euréka de TVHD qui vise à donner aux téléspectateurs la meilleure qualité d'image.

Ils ont pris note de l'importance du projet COSINE dans l'amélioration d'une infrastructure pour la transmission de données de toutes les activités de collaboration de R & D en Europe et dans la création de débouchés pour l'industrie de technologie de l'information. Ils ont souligné la nécessité d'actions harmonisées, nationales et communautaires par tous les services et organisations qui s'occupent de R & D et exprimé leur support pour les mesures à prendre afin de rendre la mise en œuvre du projet COSINE plus efficace.

Ils ont conclu que les travaux supplémentaires sur les mesures d'appui devront avoir priorité dans les années à venir.

Dans ce contexte, ils ont pris note du document présenté par la Commission sur les mesures d'appui actuellement entreprises par les Communautés européennes dans la mise en œuvre du programme communautaire sur le marché interne ainsi que dans la collaboration avec les pays de l'AELE.

3. The ministers and the Vice-President of the Commission agreed on the importance of strengthening the appropriate co-operation between industry and research institutions:

— firms, and in particular SMEs, should make more use of the potential of Europe's excellent centres of research;

— research institutions should complement further their efforts in fundamental research with targeted work to help society and industry understand and solve their more immediate problems;

— co-operation between firms and research institutions in a cross-border setting should be intensified.

In this context, they took note of the Eureka High-Level Conference in Milan from 18 to 20 April 1988 on the contribution of universities and other research organisations to the identification, definition and implementation of industrial projects for international co-operation in high technology fields. Discussions on the main topic concluded that:

a. universities and other research organisations should make an important and creative contribution to Eureka projects, particularly for the benefit of SMEs;

b. on a European level, linkages and networks between industries, universities and other research organisations should be encouraged and, where appropriate, improved.

4. The ministers and the Vice-President of the Commission took note of the work undertaken at the initiative of several members in order to provide technical assistance to participants in Eureka projects, namely removing obstacles to international co-operation in R & D activities and in particular to the involvement of SMEs where, in fact, further assistance by a qualitative analysis of their role is necessary to improve and stimulate their contribution, the strengthening of project management, and assistance in drafting international R & D agreements.

5. The ministers and the Vice-President of the Commission reaffirmed the importance of private external capital for Eureka projects.

They took note of the ongoing links between Eureka projects and several financial organisations as well as the initiative to explore methods to insure part of the financial risks in liaison with work undertaken by the CEC.

6. The ministers and the Vice-President of the Commission welcomed the fact that the Council of Research Ministers of the European Com-

3. Les ministres et le président adjoint de la Commission se sont accordés sur l'importance du renforcement de la collaboration appropriée entre l'industrie et les institutions de recherche:

— les entreprises, et surtout les PME, devront se servir du potentiel des centres de recherche excellents de l'Europe;

— les institutions de recherche devront suppléer leurs efforts en matière de recherche fondamentale avec les travaux destinés à aider la société et l'industrie à comprendre et à résoudre leurs problèmes immédiats;

— la collaboration entre les entreprises et les institutions de recherche dans un cadre transnational devra être intensifiée.

Dans ce contexte, ils ont pris note de la Conférence Euréka à haut niveau de Milan du 18 au 20 avril 1988 sur les contributions des universités et des autres organisations de recherche à l'identification, à la définition et à la mise en œuvre des projets industriels pour la collaboration internationale dans les domaines de technologie de pointe. Les discussions du thème principal ont conclu:

a. que les universités et les autres organisations de recherche devraient contribuer de manière importante et créative aux projets Euréka surtout au profit des PME;

b. qu'au niveau européen, les liens et les réseaux entre industries, universités et autres organisations de recherche devraient être encouragés et, le cas échéant, améliorés.

4. Les ministres et le président adjoint de la Commission ont pris note des travaux entrepris, à l'initiative de plusieurs membres, en vue de prêter assistance technique aux partenaires des projets Euréka, à savoir l'élimination des obstacles à la collaboration internationale dans les activités de R & D et surtout l'implication des PME où, en fait, une assistance supplémentaire par une analyse qualitative de leur rôle est nécessaire afin d'améliorer et de stimuler leurs contributions, le renforcement de la gestion des projets et l'assistance à la conclusion des accords internationaux en matière de R & D.

5. Les ministres et le président adjoint de la Commission ont réaffirmé l'importance pour les projets Euréka des capitaux externes d'origine privée.

Ils ont pris note des liens actuels entre les projets Euréka et plusieurs organisations financières ainsi que de l'initiative afin d'examiner les méthodes destinées à couvrir une partie des risques financiers en liaison avec les travaux entrepris par la CCE.

6. Les ministres et le président adjoint de la Commission ont accueilli le fait que le Conseil des ministres de la Recherche des Communautés euro-

munities has underlined the need for the clearest possible definition of the interface between the two frameworks for R & D so as to avoid overlap and to encourage the maximum synergy.

7. The ministers and the Vice-President of the Commission stressed the importance of continuity for the Eureka Initiative and noted the desirability to develop a medium-term plan agenda for Eureka work and to discuss a proposal to this effect at their next conference.

8. The Government of Austria was welcomed to the Chair of Eureka and the invitation accepted to attend the 7th Eureka Ministerial Conference in Vienna in June 1989.

II. Explanatory memorandum

by MM. BASSINET and LENZER

1. In the next twelve months the Eureka Initiative, launched in 1985 by the French Government in a climate of general scepticism, will probably come to comprise about 200 projects. On a report from our committee, the Assembly has recently acclaimed Eureka as one of the four pillars of an emerging European technological community¹. Each of these pillars consists of proper arrangements for European co-operation (intergovernmental, inter-institutional, transnational, etc.) in one of four distinct areas of activity:

- non-oriented fundamental research;
- oriented fundamental research;
- pre-competitive technological research and development;
- market-oriented technological research and development.

The Eureka Initiative is the set of arrangements established for the fourth of these areas of activity². Its 6th Ministerial Conference was held in

1. Recommendation 1063, adopted on 5 October 1987 (see paragraphs 4 and 9.c).

2. The first three areas are covered by the "framework programme for research and technological development" of the European Communities, by the "COST" arrangements involving all member countries of the Council of Europe, by bilateral framework agreements with EFTA countries, and by programmes of separate institutions such as the European Science Foundation, CERN (for high energy physics), EMBO (for molecular biology), ESO (for astronomy), ILL (for nuclear structure physics), JET (for nuclear fusion) and the European Space Agency.

péennes a souligné la nécessité de la définition la plus claire possible de la coordination entre les deux cadres de R & D afin d'éviter les imbrications et d'inciter à la synergie maximale.

7. Les ministres et le président adjoint de la Commission ont insisté sur l'importance de la continuité de l'Initiative Eurêka et ils ont noté l'avantage de développer un calendrier à moyen terme pour les travaux Eurêka et de discuter une proposition en la matière à leur prochaine conférence ministérielle.

8. Le Gouvernement autrichien s'est vu souhaité la bienvenue à la présidence d'Eurêka et l'invitation d'assister à la 7^e Conférence ministérielle d'Eurêka à Vienne, au mois de juin 1989, a été acceptée.

II. Exposé des motifs

par MM. BASSINET et LENZER

1. Dans ces prochains douze mois, l'Initiative Eurêka lancée en 1985 par le Gouvernement français dans un climat de scepticisme général, viendra probablement à dénombrer 200 projets. Sur rapport de notre commission, l'Assemblée a récemment applaudi cette initiative, en la qualifiant de l'un des quatre piliers d'une communauté technologique européenne qui commence à émerger¹. Chaque pilier est constitué par un ensemble approprié de dispositions permettant d'assurer la coopération européenne (intergouvernementale, interinstitutionnelle, transnationale, etc.) dans l'un ou l'autre des quatre domaines d'activité suivants:

- la recherche fondamentale non finalisée;
- la recherche fondamentale finalisée;
- la recherche et le développement technologiques à caractère précompétitif;
- la recherche et le développement technologiques axés directement vers la commercialisation.

L'Initiative Eurêka est l'ensemble de dispositions mises au point pour assurer et promouvoir des activités dans ce quatrième domaine². Sa

1. Recommandation 1063, adoptée le 5 octobre 1987 (voir paragraphes 4 et 9, alinéa c).

2. Les trois premiers domaines font l'objet du « programme-cadre de recherche et de développement technologiques » des Communautés européennes, des dispositions « COST » impliquant tous les pays membres du Conseil de l'Europe, des accords-cadres bilatéraux avec les pays de l'AELE et des programmes d'autres institutions: Fondation européenne de la science, CERN (physique des hautes énergies), EMBO (biologie moléculaire), ESO (astronomie), ILL (physique des structures nucléaires), JET (fusion nucléaire) et l'Agence spatiale européenne.

Copenhagen, on 15 and 16 June 1988. The purpose of this short report is to bring the current state of the initiative, as reflected in the ministers' communiqué, to the attention of all members of the Assembly at the earliest possible opportunity.

2. Eureka is not a direct response to the multi-billion dollar United States Strategic Defence Initiative and the Japanese "human frontiers" proposal. Whether these challenges are of such a nature as to require a centrally funded European high technology programme, and whether such a programme makes sense before there are better arrangements in Europe for concerted procurement of high-technology goods and services by government departments and national public authorities, were among the questions touched on in the European Parliament debate of 20 May 1988.

3. But such questions divert attention from the essential nature and value of Eureka and can lead to misguided criticisms such as that its projects emerge at random, match no set of coherent policy objectives, insufficiently involve the firms and research institutions of smaller countries, might well have been started and funded without Eureka, that some have apparently already been abandoned, and that the Initiative and its projects should be generally more transparent.

4. Such criticisms ignore the following points:

i. Eureka is designed to encourage transnational industrial co-operation close to the market.

ii. Knowledge and know-how arising from any successful project is therefore commercially valuable, and the partners who started the project must therefore be free to decide at any stage whether or not to enlarge the partnership — and if so, on what terms.

iii. The involvement of scientists and engineers from smaller countries in advanced technology projects, and their enhanced mobility in general, are aims of other European programmes.

iv. Markets for many high-technology products and services only emerge with agreement

6^e Conférence ministérielle vient d'avoir lieu à Copenhague les 15 et 16 juin 1988. L'objet de ce bref rapport est d'attirer l'attention de tous les membres de l'Assemblée parlementaire à la première occasion qui se présente sur l'état actuel de l'initiative, tel qu'il se trouve reflété dans le communiqué ministériel.

2. Eurêka n'est pas une réponse directe à l'Initiative de défense stratégique des Etats-Unis, ni à la proposition japonaise «frontières humaines» — financées l'une et l'autre à plusieurs milliards de dollars. De tels défis doivent-ils provoquer la mise en place d'un programme européen de haute technologie, à financement comparable? Un tel programme sera-t-il utile sans la mise en place antérieure d'un dispositif permettant la concertation des achats publics en Europe des biens et services de haute technologie par les ministères et les agences nationales? Ces questions furent parmi celles débattues par le Parlement européen le 20 mai 1988.

3. De telles questions cependant sont susceptibles de distraire l'attention et d'induire en erreur quant à la nature essentielle et la valeur d'Eurêka donnant lieu à des critiques telles que ses projets émergent de façon aléatoire, ne répondent à aucun ensemble cohérent d'objectifs stratégiques, impliquent insuffisamment de firmes et d'instituts de recherche des petits pays, auraient bien pu être commencés et financés sans Eurêka, que certains ont été apparemment déjà abandonnés, et que l'initiative et ses projets devraient être en général plus transparents.

4. Ces critiques font abstraction des points suivants:

i. Eurêka est conçu pour susciter la coopération industrielle transnationale axée directement vers la commercialisation.

ii. Les connaissances et le savoir-faire en provenance de tout projet réussi présentent donc une valeur commerciale: il s'ensuit que les partenaires responsables du démarrage du projet doivent être libres pour décider à n'importe quel stade si oui ou non s'adjoindre de nouveaux partenaires et — si oui — sur quels termes.

iii. La participation dans des projets de technologies de pointe des scientifiques et des ingénieurs des pays moins grands et l'amélioration, en général, de leur mobilité font l'objet d'autres programmes européens.

iv. Les marchés de beaucoup de biens et de services à haute technologie ne font leur apparition

on international norms and standards, and the "Eureka" label also means a concerted commitment by European governments and public authorities to the timely crystallisation of norms and standards.

v. Research is aimed at learning what you do not already know, including questions of economic and technical feasibility: if out of between 150 and 200 projects none had been abandoned, the statistical assumption would be that firms were avoiding significant risks.

5. The one criticism made of Eureka in the European Parliament's debate on which our committee should seek clarification is that links between its projects and those of the "framework programme for research and technological development" of the European Communities are becoming such as to blur the distinction between what is pre-competitive and what is market-oriented. Those committed to the success of a particular project or set of activities will not much care. But those of us who are required to approve budgets or allocations of funds, whether nationally or at European level, must seek to do so on the basis of clear criteria. There are differences of opinion between our political parties and between our governments as to how one can best improve the competitiveness of industry and thus safeguard employment. But those who want more public money for pre-competitive technological programmes should not pursue their cause to the detriment of Eureka. It is the first set of arrangements in Europe designed to channel some of the energies involved in industrial innovation to European ends, and it seeks to do so on the basis of a realistic view of, firstly, the predominantly transnational dynamics of technological development, and, secondly, of national industrial policy interests. The structure is still fragile and needs to be strengthened. Its *raison d'être* is separate and distinguishable from that of any far more spectacular and ambitious initiatives which may yet be called for to meet the trans-Atlantic and Pacific technological challenges.

6. The Single European Act has established a new framework for co-operation in research and technology. This was the subject of Assembly Recommendation 1063 (1987). There is a stronger role for the Commission of the European Communities. There is significant involvement of the European Parliament. There is an opening-up of the process of building a European technological community to all member states of the Council of Europe. This opening-up was prefigured in the

tion qu'avec des accords sur les normes et standards internationaux à appliquer: l'étiquette «Eurêka», pour les gouvernements et autorités nationales en Europe, est le gage de la concertation de leurs efforts en faveur de la cristallisation en temps utile des normes et des standards.

v. La recherche a pour objet l'inconnu, y compris les inconnus de la faisabilité technique et économique: si aucun des 150 à 200 projets n'avait à ce jour été abandonné, la statistique conduirait à supposer que les firmes évitaient les risques significatifs.

5. Parmi les critiques adressées à Eurêka au cours du débat du Parlement européen, la seule que notre commission se doit d'élucider est la suivante: que les liens entre les projets Eurêka et ceux du «programme-cadre de recherche et de développement technologiques» des Communautés européennes sont devenus tels qu'ils estompent la distinction entre ce qui est précompétitif et ce qui est axé directement vers la commercialisation. Cela serait égal à ceux qui se consacrent à la réussite de tel ou tel projet ou ensemble d'activités. Mais ceux d'entre nous qui sont appelés à approuver des budgets et des répartitions de ressources, aux plans national ou européen, se doivent de chercher des critères clairs pour le faire. Il est entendu que nos partis politiques et nos gouvernements divergent dans leurs opinions sur les mesures à prendre pour accroître la compétitivité de nos industries et sauvegarder ainsi l'emploi. Mais ceux qui cherchent à mobiliser les fonds publics pour des programmes technologiques à caractère «précompétitif» ne doivent pas le faire au détriment d'Eurêka. Ceci est bien le premier dispositif mis au point en Europe pour canaliser à des fins européennes les efforts déjà déployés pour l'innovation industrielle et sa conception prend racine dans une vision réaliste, d'une part, de la dynamique essentiellement transnationale du développement technologique et, d'autre part, des intérêts nationaux en matière de politique industrielle. La structure est fragile et doit encore être renforcée. Sa raison d'être n'est pas à confondre avec celle des initiatives encore peut-être à prendre — beaucoup plus spectaculaires et ambitieuses — pour répondre aux défis technologiques de l'Amérique du Nord et du Pacifique.

6. L'Acte unique européen a établi un nouveau schéma institutionnel pour la coopération en recherche et en technologie. Ceci a fait l'objet de la Recommandation 1063 (1987) de notre Assemblée. Le rôle de la Commission des Communautés européennes est renforcé. Le Parlement européen y participe activement. Le processus de construction d'une communauté technologique européenne s'ouvre davantage à tous les pays membres du Conseil de l'Europe. Le dispositif «COST», qui

“COST” arrangements, which date back to 1971¹. It is now strongly accentuated for EFTA countries by the possibility of bilateral framework agreements with the European Communities, and for all Council of Europe countries by Eureka.

remonte à 1971¹ préfigure cette ouverture qui prend des dimensions nouvelles pour les pays de l'AELE par la possibilité de négocier des accords-cadres bilatéraux avec les Communautés européennes, et pour tous les pays du Conseil de l'Europe grâce à l'Initiative Eurêka.

1. The four categories of COST agreements and projects :

i. Third COST countries may be associated with programmes drawn up by the Community and adopted by the Council, for example :

— medical research (concerted action programme of a multilateral type) ;

— wood research (shared cost programme associating the Community with a European third country).

ii. Third COST countries may be associated with a Community programme originating from a proposal by a COST country, for example, research on food technology or the various concerted action projects on environmental research carried out up to 1985 before the adoption of the new 1986-90 programme (concerted action projects of a multilateral type).

iii. COST projects with which the Community as such is associated by signature of the Memorandum of Understanding (COST projects not included in a Community programme), for example, most of the COST projects in the field of “transport” or “materials” and also “social sciences”.

iv. COST projects involving *à la carte* participation of COST countries, in which the Community does not take part, for example, most of the COST projects on telecommunications and also meteorology.

1. Les quatre catégories d'accords et d'actions COST :

i. Les Etats tiers du cadre COST peuvent être associés aux programmes mis au point par la Communauté et arrêtés par le Conseil, par exemple :

— recherche médicale (action concertée, de type multilatéral) ;

— recherche « bois » (action à frais partagés associant la Communauté avec un pays tiers européen).

ii. Les Etats tiers peuvent être associés à un programme communautaire initié par la proposition d'un Etat dans le cadre COST, par exemple recherche en matière de technologie alimentaire ou bien les différentes actions concertées dans le domaine de la recherche en matière d'environnement mises en œuvre jusqu'en 1985, avant l'adoption du nouveau programme 1986-1990 (actions concertées de type multilatéral).

iii. Actions COST auxquelles est associée, par sa signature de la Déclaration commune d'intention, la Communauté en tant que telle (actions COST non incluses dans un programme communautaire), par exemple la plupart des actions COST dans le domaine des « transports » et des « matériaux », celui également des sciences sociales.

iv. Actions COST impliquant la seule participation « à la carte » d'Etats COST sans participation de la Communauté, par exemple la plupart des actions COST dans le domaine des télécommunications, celui également de la météorologie.